

BUDGET 2022

# Finances communales

Un budget à l'équilibre



Un budget capable d'investir pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain

## Au sommaire de ce numéro

**03 2008 : 40 ans pour rembourser la dette de la ville  
Aujourd'hui : 1,5 an. Les chiffres ne mentent pas !**

**04** Préserver les contribuables

**05** Moderniser et continuer de rendre plus efficaces les services rendus aux habitants

**06** En anticipant, nous créerons la solidité pour mener à bien nos projets de demain



## Un budget 2022 pour agir au quotidien et construire demain

Le budget municipal, qui a été voté lors du dernier Conseil Municipal, est à l'image de tout budget : d'un côté les dépenses et de l'autre les recettes avec l'équilibre à trouver entre les deux. Vous le savez, à Coudekerque-Branche, nous maîtrisons les dépenses. **D'ailleurs, nous avons, une fois encore, été mis à l'honneur par les organismes de notation financière.** Mais, nous recherchons surtout des recettes nouvelles, des subventions, des aides de l'Etat et d'autres organismes comme par exemple, cette année, la subvention très importante de l'ADEME pour la dépollution de terrains dont l'objectif est la réalisation d'un immense central parc, et ce afin de toujours améliorer notre ville, votre vie, votre pouvoir d'achat sans jamais devoir augmenter les impôts. Ils ne l'ont jamais été depuis que je suis élu et cela restera ainsi.

Bien sûr, le budget municipal engage, au contraire d'un budget familial, des millions d'euros, mais il engage aussi la responsabilité du Maire, garant de l'utilisation de cet argent public.

*“À Coudekerque-Branche, le mot d'ordre est simple : le maximum doit repartir vers les habitants et l'amélioration de leur quotidien.”*

Le budget communal, volontaire, refusant la fatalité des hausses de prix liées à la conjoncture internationale et intégrant de nombreuses dépenses nouvelles provenant de deux années de crise sanitaire, reste, malgré tout, un budget qui agit pour l'avenir des Coudekerquois.

### Répartition des dépenses

Voici, pour 100 euros, comment est dépensé l'argent de la commune :



Objet de la dépense	Somme
Ecole, enseignement, jeunesse	21,14 €
Amélioration du cadre de vie et de l'environnement	15,41 €
Services à la population	13,50 €
Solidarité, seniors, santé	13,39 €
Sport, équipements sportifs	10,64 €
Entretien des bâtiments et du patrimoine	9,52 €
Culture, animations, festivités	6,95 €
Plan lumière, renouvellement de l'éclairage	2,60 €
Remboursement de la dette	2,28 €
Tranquillité publique, police	2,13 €
Subvention aux associations	1,59 €
Informations municipales	0,85 €



C'est l'un des gages de ma crédibilité en tant que Maire et de la confiance que vous me renouvez régulièrement.

*“Ce que je demande aux autres, je me l'applique d'abord à moi-même.”*

Par exemple, en 2008, nous avons baissé les indemnités des élus, avec ma volonté de ne jamais demander les frais de représentation, et pourtant tout Maire y a droit, ou encore en administrant bénévolement nombre de structures municipales ou para municipales.

Fort de ce constat, Coudekerque-Branche s'est dotée cette année encore d'un budget capable d'investir pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, et de bien fonctionner afin de ne laisser aucun de nos concitoyens sur le bord du chemin du plus jeune au plus âgé.

Votre Maire,

### Un budget équilibré



Fonctionnement  
27 266 000 €



Investissement  
11 474 000 €

= 38 740 000 €

# Budget 2022

## Les recettes de fonctionnement

**Impôts et taxes** : 12 130 000 €

**Versements de la CUD** : 5 570 000 €

**Dotations et subventions de l'Etat** : 4 850 000 €

**Produits des services** : 4 720 000 €

## Les recettes d'investissement

**Virement de la section de fonctionnement** : 3 700 000 €

**Epargne\*** : 3 500 000 €

**Subventions et dotations** : 1 680 000 €

**Ventes immobilières** : 900 000 €

**Ressources propres** : 5 404 000 €

**Divers** : 20 000 €

\* Epargne : excédent de fonctionnement et d'investissement de l'année écoulée, reversé en investissement pour l'année en cours.

## Masse salariale de la ville

**51 %** du budget de fonctionnement pour **378 agents**

## Une ville efficace avec son personnel

Le ratio des charges de personnel par habitant s'établit à 635 euros, soit 17% de moins que la moyenne nationale (764 euros). Coudekerque-Branche est donc une ville qui gère bien ses ressources.

## Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses dites "rigides" (qui sont difficilement réductibles rapidement) correspondent aux frais de personnel, aux fluides (EDF, GDF, eau, téléphone, carburant), aux intérêts de la dette et aux dépenses diverses.

**Frais de personnel** : 13 820 000 €

**Moyens généraux** : 8 412 155 €

**Virement à la section d'investissement** : 3 700 000 €

**Charges exceptionnelles** : 261 395 €

**Frais financiers** : 247 000 €

**Subvention aux associations** : 825 450 €

## Les dépenses d'investissement

**Centre aquatique** : 2 300 000 €

**Aménagements urbains** : 1 100 000 €

**Remboursement d'emprunt** : 882 000 €

**Acquisitions immobilières** : 800 000 €

**Travaux dans les écoles** : 700 000 €

**Travaux dans les bâtiments municipaux** : 635 000 €

**Espaces publics** : 660 000 €

**Opérations d'ordre** : 400 000 €

**Squares et parcs** : 264 000 €

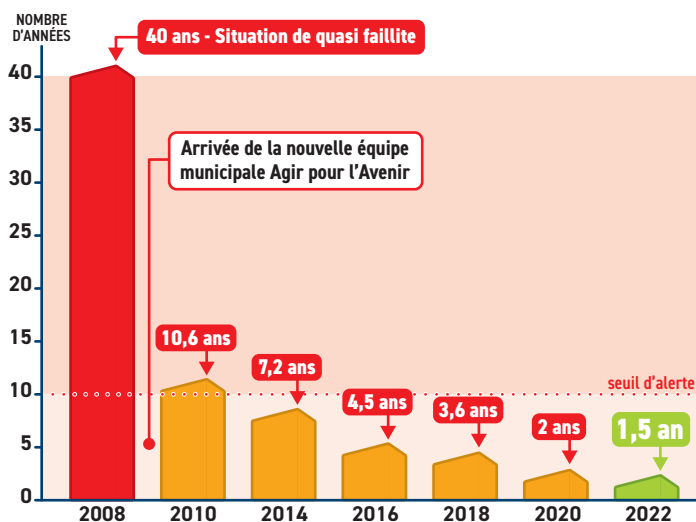
**Modernisation des services** : 100 000 €



## Les bons comptes de la ville de Coudekerque-Branche

Une bonne gestion, la preuve par les chiffres

### DÉSENDETTEMENT DES FINANCES ASSAINIES



Il fallait 40 ans pour rembourser la dette de la ville en 2008. Aujourd'hui, il ne faut plus que 1,5 an.

### Pas de hausse de la taxe foncière !

Si le taux de la taxe foncière semble avoir varié sur la feuille d'imposition, c'est un trompe l'œil ! En effet, la ville n'a pas augmenté son taux communal, qui est toujours de **34,64 %**. Seulement, l'Etat a fusionné le taux communal avec le taux départemental (19,29 %). Cette addition aboutit au montant de 53,93 %, mais qui ne fait pas varier le montant de l'impôt payé par l'habitant.

La dette s'élève à **335 euros par habitant**  
à Coudekerque, 3 fois moins que la moyenne nationale (1 011 euros)

Durée de vie moyenne des emprunts de la ville  
**6 ans et 9 mois**  
pour **7,16 M€** de capital restant dû

**Une ligne verte de 2 millions d'euros !**  
La ville s'est engagée dans la démarche de budget développement durable, et a inscrit à ce titre une ligne verte équivalant à **2 millions d'euros** dans son budget 2022.  
Cela englobe par exemple :  

- ▶ Rénovation énergétique des bâtiments
- ▶ Végétalisation de l'espace public
- ▶ Création d'une oasis urbaine

 Au quotidien, d'autres actions sont menées, de l'arrosage automatique contrôlé à la suppression des pesticides, en passant par la restauration scolaire bio et circuit court.

## Pas d'augmentation des impôts locaux depuis 14 ans



Inchangé par la commune depuis 14 ans

Département : 59 NORD      Commune : 155 COUDEKERQUE-BRANCHE

TF 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères
Taux 2020	53,93 %	2,41 %	%	%	0,315 %	17,78 %
Taux 2021	53,93 %	4,23 %	%	%	0,262 %	17,78 %
Adresse						
Base ①						
Cotisation						
Cotisation lissée ②						

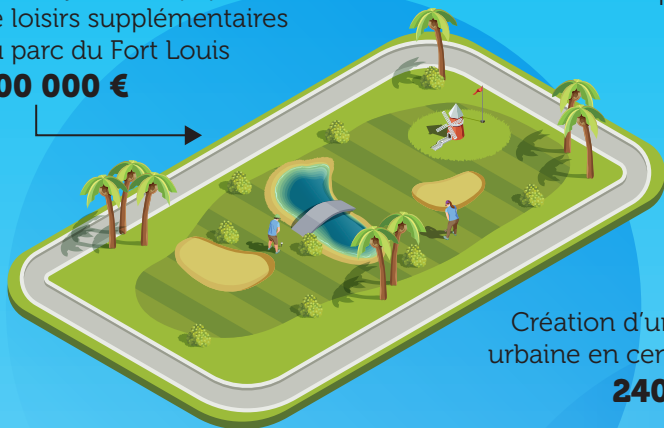
Gérée et mise à jour par l'État chaque année

# Les grandes actions

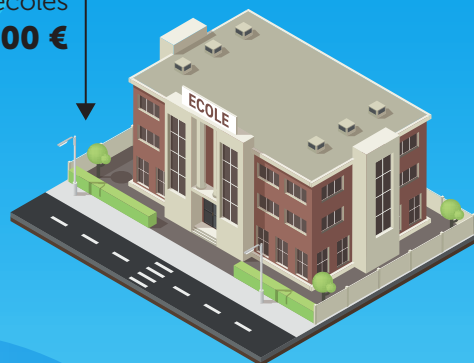
## Des investissements à la hausse

**Investissements : 11 474 000 €**

Aire de jeux et équipements  
de loisirs supplémentaires  
au parc du Fort Louis  
**400 000 €**



Travaux dans les écoles  
**700 000 €**

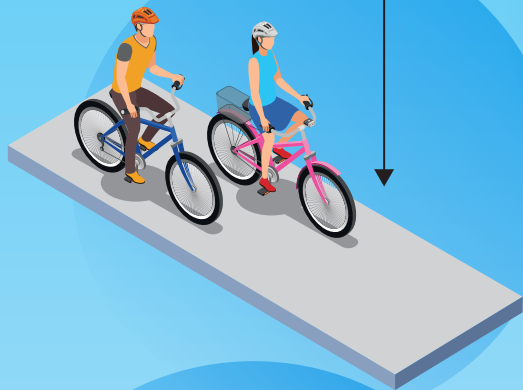


Création d'une oasis  
urbaine en centre ville  
**240 000 €**



Poursuite  
du plan lumière  
**500 000 €**

Transformation  
du boulevard urbain  
Célestin Malo suite  
à la réalisation  
de la véloroute  
**420 000 €**



Dépollution  
de la friche Dickson  
et réalisation  
du Central Park  
**1 500 000 €**



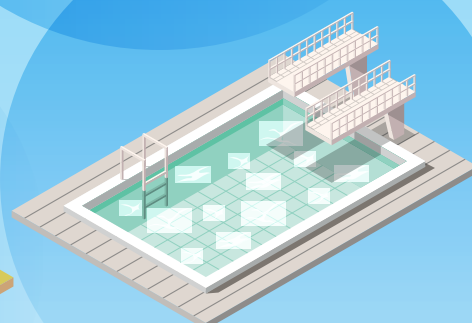
Création  
de la 4<sup>ème</sup> crèche  
**650 000 €**



Rénovation énergétique  
de la ferme  
pédagogique Vernaelde  
**320 000 €**



Première phase  
de travaux  
du centre aquatique  
**2 300 000 €**



## Quelques chiffres clés

**- 265 000 €/an**

de dotations de l'Etat (dotation forfaitaire et dotation de solidarité urbaine depuis la réforme de 2014).

Si l'Etat avait versé le même montant depuis 2013, la ville aurait perçu

**15 310 000 € de plus**

**L'Agence de Notation Financière attribuée**

**18/20**

**à la ville pour ses finances locales**

L'institut indépendant LocalNova vient de classer Coudekerque-Branche 2A dans son échelle de notation financière, soit l'équivalent d'un 18/20.

Notre ville n'est pas devenue riche pour autant, mais elle a prouvé sa capacité à gérer et dégager des marges de manœuvre afin d'investir pour l'avenir.

La situation internationale, les coûts induits par la crise sanitaire et l'inflation ont entraîné la décision du conseil municipal

**d'anticiper et de réserver 700 000 € au budget**

afin de répondre durant l'année, si besoin, à la continuité des hausses dont personne aujourd'hui ne peut dire si elles vont s'arrêter.

**Vigilance sur les coûts de l'énergie**

Les charges à caractère général devraient représenter environ **5,7 millions d'euros, soit une hausse de 3,6 %**, pour tenir compte principalement de la hausse des prix des matières premières, de l'énergie, et des carburants. Mais cette estimation pourrait être révisée en cours d'année, compte tenu du contexte international très incertain.

**Depuis 2020**

**81 %**

des Coudekerquois ne payent plus la taxe d'habitation

**100 % en seront exonérés en 2023**

**Explosion des coûts de l'énergie, hausse de 30 % des matières premières, 40 centimes de coût de revient supplémentaire pour chaque repas de cantine ou seniors, la liste est longue...**

Mais Monsieur le Maire a fait le choix de ne pas réimpacter ces coûts sur les tarifs aux Coudekerquois pour préserver le pouvoir d'achat.

**Les 57 tarifs communaux restent identiques, sans aucune augmentation.**

**Ratio de désendettement coudekerquois**

**1,5 an**

alors que le seuil critique est fixé à 10 ans par l'État

## 2022 : la défense de votre pouvoir d'achat continue

### Cantine / Restauration scolaire

Coûts réels payés par la ville :

**9,30 €**  
par repas

Prix payé  
par les Coudekerquois  
**1,50 €**

soit **84 %** d'économie



### Séjours enfants (type séjours à la neige)

Coûts réels payés par la ville :

**941 €**

Prix payé  
par les Coudekerquois  
**169 €**

soit **82 %** d'économie



### Crèches

Coûts réels payés par la ville :

**18,10 €**  
pour 1 heure

Prix moyen payé  
par les Coudekerquois  
**1,74 €**

soit **90 %** d'économie

